



libre²

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

LE MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE LIBÉRALES

N°11

À LA RENCONTRE DE SVEN GATZ

ZOOM SUR LA CESSOC

NOS OJ & LEURS PROJETS

FOCUS SUR SIDA'SOS

© Alexander Meewis

L'ÉDITO

DU PRÉSIDENT

Chère amie, Cher ami,



C'est l'heure de la rentrée ! Petits et grands ont repris ou vont reprendre le chemin des classes, auditoires ou bureaux. Pendant les grandes vacances, le secteur jeunesse ne s'est pas arrêté. Nos Organisations de Jeunesse (OJ) ont travaillé dur tout l'été ! En effet, Délipro, les Jeunes Mutualistes Libéraux et ReForm ont assuré leurs nombreux stages d'été avec les enfants, la FEL a organisé une journée de rencontre avec Louis Michel, les Jeunes MR ont tenu leur barbecue annuel, SIDA'SOS et les RYD se sont mobilisés partout en Wallonie et à Bruxelles pour sensibiliser et informer la population alors que la Besace a planché sur son futur guide du management associatif.

Jeunes & Libres s'est aussi démené pour vous préparer ce *Libre*² sur mesure. L'équipe est allée « à la rencontre de » Sven Gatz, l'énergique Ministre flamand de la Culture, des Médias, de la Jeunesse et de Bruxelles, pour une interview sur le secteur jeunesse flamand. Un secteur qui est d'ailleurs en continuelle professionnalisation et demande toujours plus de maîtrise. Dès lors, nous sommes penchés sur la CESSoC, la Confédération des Employeurs du secteur Sportif et SocioCultuel. Notre « Zoom sur... » vous dévoilera le rôle-clé de cet acteur peu connu mais indispensable à notre vie associative.

La rentrée coïncide également avec de nouveaux projets. Jeunes & Libres a donc donné « carte blanche » à Nicolas Cange, jeune apprenti affineur fromager et récent lauréat, dans la catégorie « apprenti », du concours de la « Vitrine de l'Artisan » organisé par la Besace. Nicolas vous présentera son métier, sa passion, son parcours et son quotidien de jeune entrepreneur.

Et comme toujours, vous retrouverez toute l'actualité de nos OJ dont, et pour la première fois, celle des Responsable Young Drivers, qui rejoindront prochainement notre fédération.

Il me reste à souhaiter à chacune et à chacun d'entre-vous une excellente rentrée 2017, remplie de réussites et de succès dans tous vos projets.

À très bientôt,
Gautier Calomne
Président

AVENIR : SOMBRE, INCERTAIN, COMPLEXE
MAIS AUSSI OUVERT, FLEXIBLE, CHANGEANT...
COMME L'ÉCONOMIE ET COMME LES TECHNOLOGIES.

Luc Fayard

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| JEUNES & LIBRES | 3 |
| Les news | |
| À la rencontre de Sven Gatz | |
| Focus sur... SIDA'SOS | |
| Zoom sur... La CESSoC | |
| Carte blanche de Nicolas Cange | |
| LA BESACE | 12 |
| Associ'Actif 2017 | |
| DÉLIPRO JEUNESSE | 13 |
| Focus sur les animations d'été | |
| FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX | 14 |
| Nouvelle année académique pour la FEL | |
| JEUNES MUTUALISTES LIBÉRAUX | 15 |
| Les JML, c'est l'aventure ! | |
| JEUNES MR | 16 |
| DPR du Gouvernement wallon | |
| REFORM | 17 |
| Cohésion sociale au coeur de Matonge | |
| RESPONSIBLE YOUNG DRIVERS | 18 |
| Rapatriement du Nouvel An | |
| SIDA'SOS | 19 |
| Mobilisation pour éradiquer l'hépatite C | |

CONTACTER L'ÉQUIPE DE JEUNES & LIBRES

Gautier Calomne - *Président* - info@jeunesetlibres.be
Benjamin Cocriamont - *Coordinateur* - benjamin@jeunesetlibres.be
Adrien Pauly - *Chargé de communication* - adrien@jeunesetlibres.be
Renaud Fleusus - *Détaché pédagogique* - renaud@jeunesetlibres.be
Pauline Bettonville - *Infographiste* - pauline@jeunesetlibres.be

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

facebook.com/jeunesetlibres
linkedin.com/company/jeunes-&-libres-asbl
Jeunes & Libres

Jeunes & Libres asbl est une Fédération d'Organisations de Jeunesse
reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles



NEWS DU SECTEUR

Le 19 juin, Benoît Lutgen, président du cdH, annonçait que le parti humaniste se retirait des gouvernements PS – cdH des entités fédérées. A l'heure actuelle, Isabelle Simonis est toujours Ministre de la Jeunesse. En ce temps d'incertitude politique, il convient de rappeler quelques enjeux essentiels pour notre secteur et ce, quels que soient les changements politiques à venir. Il sera en effet essentiel de pérenniser les moyens dont disposent les Organisations de Jeunesse pour remplir leurs missions. Le travail de réflexion entamé sur une éventuelle réforme du décret du 26 mars 2009 devra se poursuivre. La réforme du Conseil de la Jeunesse doit être entamée afin d'en faire le véritable organe de représentation des jeunes francophones. Il conviendra également de poursuivre le travail concernant le Décret sur l'emploi socioculturel. Si la politique des aides à l'emploi est une matière régionale, celle-ci impacte directement les Organisations de Jeunesse. Qu'en sera-t-il dès lors de la, déjà bien entamée, réforme du dispositif APE ?

Nous en faisons écho dans notre « Zoom sur l'OEJAJ » du précédent *Libre*², le rapport d'évaluation du Décret mené par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse est désormais disponible sur leur site internet. Ce rapport donne une bonne photographie du Secteur Jeunesse qui a largement participé à la consultation menée par l'Observatoire.

NEWS DE JEUNES & LIBRES

La période qui s'est écoulée depuis notre dernier *Libre*² a certes coïncidé avec les vacances mais ce n'est pas pour autant que Jeunes & Libres s'est tourné les pouces !

Ainsi, le 7 juin, nos membres se sont retrouvés pour une formation au référencement donnée en partenariat avec Cepegra. Ils ont ainsi pu appréhender les subtilités du référencement naturel leur permettant de gérer au mieux leur présence numérique.

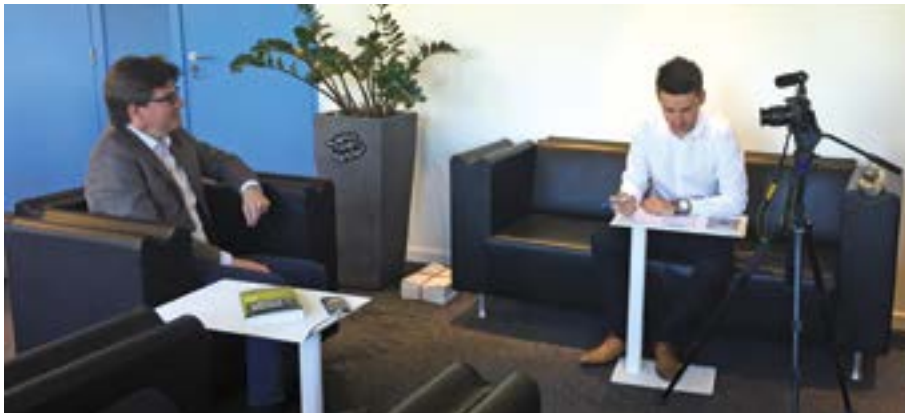
Le 15 juin, les portes du siège du MR s'ouvraient au public. Nous avons donc pu échanger avec les visiteurs sur la Jeunesse ainsi que sur nos activités et celles de nos membres.

Le 16 juin, Jeunes & Libres et l'ensemble des équipes de nos OJ se sont retrouvés lors de notre *team building* annuel. Cette année, celui-ci avait lieu au Belgian Chocolate Village à Koekelberg. Echanges, bonne humeur et surtout chocolat étaient au rendez-vous !



Le 14 juillet, les nouveaux membres de l'équipe de SIDA'SOS ont pu appréhender avec Renaud, notre détaché pédagogique, le secteur jeunesse. Une formation qui s'est terminée sur une présentation teintée d'humour de notre secteur.





SVEN GATZ EST LE MINISTRE DE LA CULTURE, DES MÉDIAS, DE LA JEUNESSE ET DE BRUXELLES AU GOUVERNEMENT FLAMAND DEPUIS 2014. APRÈS UNE FORMATION JURIDIQUE À LA KUL PUIS À L'ULB, IL DEVIENT DÉPUTÉ BRUXELLOIS EN 1995 JUSQU'EN 2011.

À LA RENCONTRE DE SVEN GATZ

Comment qualifieriez-vous votre politique jeunesse ?

L'objectif principal est très simple : nous voulons mobiliser un maximum de jeunes afin qu'ils se retrouvent dans la politique jeunesse et qu'il y ait un maximum de maisons de jeunes, de mouvements de jeunesse et d'autres projets pour les jeunes. Nous voulons également donner aux jeunes le goût de s'amuser entre eux, de monter des projets et de faire des choses ensemble. Tout cela, même s'il y a un certain support de la part de professionnels, avec un maximum de bénévoles. En Flandre, nous avons une politique de jeunes très forte.

L'autre élément important de notre politique est la diversité dans la politique jeunesse. Comment pouvons-nous renforcer cette diversité ? Nous constatons que lorsqu'a lieu l'inauguration d'une maison de jeunes ou des mouvements de jeunesse par exemple, la mixité entre jeunes de différentes cultures n'est pas toujours optimale.

C'est un défi, qui est d'ailleurs reconnu par le secteur lui-même et que nous voulons relever dans les mois et les années qui viennent.

Enfin le but est également de donner aux jeunes le goût, le plaisir du sens des responsabilités, de l'engagement.

Quelles sont les grandes lignes que votre cabinet suit pour diversifier le secteur jeunesse ?

Ce n'est pas si simple ! Certains prédécesseurs ont parfois prôné la technique des quotas, de la mixité renforcée, obligatoire. Je ne pense pas que cela soit la bonne façon d'y arriver.

Nous constatons, avec les événements récents en Belgique, une certaine radicalisation chez certains jeunes. Nous avons déjà quelques projets qui doivent rendre possible le développement d'une identité de façon positive. Je n'utiliserai pas la politique de la jeunesse comme une arme

contre la radicalisation car ce n'est pas son but. En même temps, on peut mettre sur pied des projets qui font appel à des jeunes qui ne se sentent pas bien dans leur peau. On peut leur donner des chances de développer une identité positive.

Il y a déjà eu une base avec des projets en 2015 et en 2016. En 2017 et 2018, nous aurons plus de moyens financiers et plus de projets qui jetteront littéralement des ponts entre certains mondes de jeunes. Il y a maintenant une vingtaine de projets dans toute la Flandre et à Bruxelles en particulier qui vont créer plus d'interactions entre différents groupes de jeunes et ainsi réaliser cette diversité de manière un peu organique.

Naturellement, 20 projets sur toute la Flandre, ce n'est pas assez. J'en suis bien conscient même si on a dégagé 750.000€ pour y arriver. Il faut, après un an ou an et demi, traduire les bonnes expériences, les bonnes conclusions envers la politique jeunesse dans son entièreté.

Quels sont les rôles du Conseil de la Jeunesse flamand ? Qui sont les membres qui la composent ?

Ce sont les jeunes qui composent le Conseil de la Jeunesse. Pour la première fois, il y a 4 ans, on a assisté à une véritable élection. Tous les jeunes peuvent se présenter. Après discussion et après une sélection par une organisation que nous soutenons pour accompagner les membres, il restait une quarantaine de candidats et une vingtaine ont véritablement été élus. Cette procédure a plu aux jeunes. Les résultats ont été proclamés au sommet de l'Atomium.

Le Conseil de la Jeunesse donne son avis sur tout ce qui concerne la politique de la jeunesse. Je suis obligé de demander son avis à plusieurs reprises. Le Conseil peut également donner son avis de sa propre initiative. C'est une relation assez intense et forte. Je vois une délégation tous les 3 mois à mon cabinet pour discuter. Même si ce n'est pas toujours parfait, je peux quand même dire que le Conseil joue véritablement son rôle de Parlement des jeunes qui s'occupe de leurs intérêts aussi bien en ce qui concerne certains aspects financiers ou techniques dans le secteur de la jeunesse mais aussi plus largement tout ce qui concerne les jeunes. J'ai l'impression que cela marche plutôt bien.

Nous avons une présidente, Nozizwe Dube, qui est très dynamique. Elle a d'ailleurs reçu un beau prix international pour son engagement. J'espère qu'un bon nombre de jeunes se présenteront aux prochaines élections durant l'automne et surtout qu'ils seront motivés. Ils font cela « sans jeton ». En cette période, c'est important de dire que les membres du Conseil de la Jeunesse travaillent avec passion.

Arrive-t-il à dépasser les clivages politiques ?

Oui, tout à fait. Par exemple, pour l'abaissement de l'âge électoral, le Conseil de la Jeunesse a vraiment joué le jeu avec une approche très générale, très sociétale et non partisane. Cela me gêne quelques fois parce qu'il faut avoir de temps en temps une

tension entre les jeunes et le ministre, qui représente l'establishment. Je trouve cette tension très positive car elle mène à des solutions qui, dans la plupart des cas, je l'espère, leur conviennent.

Êtes-vous favorable à l'abaissement de l'âge électoral ?

Oui, personnellement, j'y suis favorable. Mon parti l'est aussi d'ailleurs. Des travaux parlementaires à l'échelon fédéral ont eu lieu il y a quelques mois. Malheureusement, nous ne sommes pas arrivés à faire aboutir la réforme, à savoir abaisser l'âge électoral à 16 ans. Mais cela a été un bon débat. Je m'adresse aux jeunes en leur disant : « En politique, comme dans la vie, ce n'est pas parce que vous avez perdu une bataille que vous avez perdu la guerre. » Ils ont mené une belle campagne et s'ils continuent celle-ci, il deviendra possible d'arriver à cette réforme un jour.

Mais ce n'est pas une réforme miracle. Parmi les électeurs actuels, il y a en qui tiennent beaucoup à la possibilité de pouvoir voter et il y en a d'autres que cela n'intéresse pas. À partir de 16 ans, quand on est plus ou moins informé, c'est tout à fait justifié d'avoir la possibilité d'aller voter.

Vous comptez lancer un projet de service civique en Flandre. Quels sont les objectifs de ce dernier et comment comptez-vous le mettre en pratique ?

Je n'ai malheureusement pas encore su lancer ce projet pilote faute de moyens financiers disponible mais il sera peut-être encore possible de le faire en 2018, ou même après. Il y a quelques décennies, quand on devait faire son service militaire, on avait aussi la possibilité de faire un service civil. À l'époque, on avait la possibilité de travailler pendant un an ou même plus dans une ASBL du secteur culturel, de l'aide aux personnes ou dans un secteur parallèle. Cela permettait d'avoir une certaine expérience contre une légère indemnité. L'idée était plutôt bonne et on veut tenter de la remettre en place mais de façon autonome. Cela n'a plus rien à voir avec un quelconque service militaire.

Nous voulons donner la possibilité à des jeunes d'avoir des périodes de service civique de 6 mois à 1 an. Ce serait un service volontaire, non obligatoire. Il faut voir si avec une rémunération assez limitée on peut promouvoir l'engagement de jeunes qui veulent se lancer, leur donner une certaine expérience. Il ne s'agirait pas d'un salaire afin de ne pas faire concurrence au marché du travail et cela pourrait figurer en bonne place sur un CV. En même temps, nous désirons créer une aide pour certains secteurs de notre société qui en ont besoin.



Je suis en train de voir avec le Fédéral pour créer un statut qui se trouve entre le marché du travail régulier et le bénévolat pour voir si on peut, à partir de 2018 ou plus tard en fonction de la majorité politique, établir un service civique. J'ai vu qu'au sud du pays aussi, il y avait beaucoup de partisans. Je pense qu'on va y arriver mais c'est le Fédéral qui doit créer un statut et les 3 Communautés, dans leur politique jeunesse, doivent s'accorder et trouver un accord. Ce serait un apport supplémentaire, apporté par le Fédéral, aux politiques de jeunesse qui existent déjà en Belgique francophone, néerlandophone et germanophone.

Votre décision de supprimer les aides aux Organisations de Jeunesse politique flamande a fait grand bruit. Pourquoi avoir pris cette décision ? Quelles solutions budgétaires les Organisations de Jeunesse politique doivent-elles trouver ?

Honnêtement, je ne sais pas si cela a vraiment fait grand bruit. Les partis politiques sont très bien financés par l'État. Notre système est meilleur que dans d'autres pays, comme les États-Unis, où les partis vivent de dons et qui sont plus vulnérables vis-à-vis du monde privé. Mais si les partis politiques sont bien financés, cela veut dire qu'ils peuvent avoir une section de jeunes et la financer eux-mêmes.

Le budget est sous pression. Je dois trouver de nouveaux moyens. Je pense que c'était tout à fait louable de dire : « Je ne dis pas stop aux jeunes politiques, je dis seulement que leur financement doit venir de leur propre parti et pas de la politique jeunesse ». Le financement sera désormais de la responsabilité des partis politiques. Est-ce que cela risque d'avoir des effets négatifs pour l'indépendance des jeunes politiques ? Le financement des partis politiques se fait par le biais des parlements et c'est au sein des parlements, comme aux Pays-Bas, que l'on peut créer un règlement qui garantirait l'indépendance des jeunes politiques. C'est un autre mode de fonctionnement. Je pense que s'il y a un certain financement chez les partis politiques, c'est à eux de prendre leurs responsabilités.

Je pense aussi que le renforcement ou la prise de conscience des jeunes du sens politique de la société n'est pas uniquement le monopole des jeunes de partis. Elles jouent un rôle important mais on prend aussi une conscience politique, dans le sens général du mot, dans un mouvement de jeunesse ou dans une maison de jeunes.

Est-ce un moyen de renforcer la diversité dans le monde des Organisations de Jeunesse ?

Non, c'est plutôt une décision pragmatique. Il y a suffisamment de moyens financiers au sein des partis, c'est donc à eux de prendre leurs responsabilités. Il n'y a pas une grande idée derrière cette décision. Depuis qu'elle a été prise, je remarque que toutes les jeunes politiques sont toujours « en bonne santé ». Ça ne change pas grand-chose mais ça donne un peu plus d'oxygène au budget pour la politique des jeunes dans le sens général.

Des synergies peuvent-elles être trouvées entre le secteur jeunesse flamand et son homologue francophone ?

Certainement ! Il n'y a pas de problèmes pour mieux collaborer. Nous essayons déjà d'un peu le faire. Nous avons créé une plate-forme commune avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, la com-

munauté germanophone et la France grâce à un « Pacte contre la radicalisation ». Ici, à Bruxelles, il existe un « Burgerkabinet », un cabinet citoyen où j'ai collaboré avec Rachid Madrane. Nous essayons de recevoir des propositions de ce cabinet citoyen commun, francophone et néerlandophone. Nous pourrions le faire de plus en plus pour la politique jeunesse.

Naturellement, c'est aussi aux Conseils de la Jeunesse des deux Communautés d'avoir des contacts plus réguliers. Il y a toujours un projet belge qui est une sorte d'Erasmus, à l'échelon national. Il y a des échanges possibles entre des gens qui sont actifs dans les deux secteurs. Malheureusement, pour le moment, il n'y a qu'une centaine, peut-être un peu plus, de jeunes qui en profitent chaque année. Nous allons essayer d'intensifier cette méthode. Il y a sûrement d'autres possibilités qui ne sont pas uniquement politiques mais c'est aussi aux jeunes de concrétiser des projets communs.

Propos recueillis par Adrien Pauly

Retrouvez l'intégralité en vidéo de l'interview de Sven Gatz sur notre site : www.jeunesetlibres.be



CARTE BLANCHE

Mon amour pour ce métier me vient de mon enfance. Je suis né dans l'entreprise de mes parents. Ceux-ci y travaillent depuis 1985 et je souhaite continuer cette tradition familiale de l'affinage et de la vente du fromage ainsi que poursuivre cet artisanat. De plus, cela me permet de rencontrer des gens passionnés comme moi. J'aime le contact avec le client. Le plus important pour moi est d'avoir un client sortant de mon magasin avec le sourire. Maintenant, c'est un métier qui demande un investissement, comme se lever tôt le matin mais ce n'est en rien comparable à toute la richesse que celui-ci m'apporte.

A l'âge de 17 ans, j'ai eu l'honneur de faire partie de la Guilde Internationale des Fromagers de Saint-Uguzon en étant élu en tant que plus jeune membre au monde au titre de « Garde et Juré ». Suite à cet événement, j'ai passé l'entièreté de mon mois de juillet 2015 dans un chalet d'alpage en Suisse à Etivaz pour m'immerger dans ma passion, mon métier, mon artisanat.

Dans 10 ans, je me vois poursuivre l'héritage familial et continuer à pratiquer notre savoir-faire !

*Nicolas Cange
Affineur fromager*

APPRENTI AFFINEUR FROMAGER À STAMBRUGES

Après un tour de France, un passage en alpage en Suisse et à l'Ecole de fromagerie l'EnilBio dans le Jura, Nicolas Cange vend ses fromages affinés sur les marchés.

Cette année en juin 2017, j'ai eu l'occasion de participer à la « Vitrine de l'Artisan » organisée par la Besace. J'ai été désigné lauréat dans la catégorie « Apprenti » visant à mettre en avant des jeunes de moins de 25 ans se formant aux métiers de l'artisanat. J'ai été très content de me voir décerner ce prix. C'est une reconnaissance pour ce que je fais au quotidien.

La « Vitrine de l'Artisan » m'a permis de mettre mon métier sur le devant de la scène, de parler de mon artisanat. D'un point de vue plus pragmatique, cela m'a donné une plus grande visibilité sur les réseaux sociaux et dans la presse. Cela a également rassuré mes clients par rapport à leur choix d'artisan.

Ma passion pour ce métier s'est révélée dès mon plus jeune âge, lorsque j'ai pu aider mes parents à la fromagerie. C'était vers l'âge de 8 ans. A cette époque, j'avais des soucis à l'école à cause de ma dyslexie mais ce n'était pas grave car je savais travailler de mes mains. Ce n'est pas parce qu'on est jeune et qu'on n'est pas forcément très bon à l'école qu'on ne peut pas avoir un très beau métier dans l'artisanat. De ce constat, j'en ai fait ma devise : « Artisan, le Savoir dans les mains »



F [FOCUS] SUR



PRÉSENTATION DE L'OJ

Créé en 2009 et reconnu comme OJ en 2013, SIDA'SOS se donne pour mission de sensibiliser les jeunes à la santé sexuelle sur base du dialogue afin de faire évoluer les mentalités et d'améliorer les comportements sur le long terme. Au vu des résultats concrets et durables obtenus par l'éducation par les pairs dans le domaine de la prévention sexuelle et aux IST, à savoir le dialogue de jeunes à jeunes, SIDA'SOS privilégie cette méthode d'éducation.

Reconnu par la majorité des acteurs du secteur de la santé pour son expertise du terrain, SIDA'SOS ne cesse de collaborer avec les associations thématiques, les centres de planning familial, les éducateurs de rue, les Organisations de Jeunesse, les groupes SIDA régionaux, ... afin d'améliorer les actions de chacun et de s'enrichir de l'expérience de tous.

■ **Cheval de bataille** : prévention et lutte contre les IST et sensibilisation à la santé sexuelle.

■ **Public cible** : les jeunes issus de l'enseignement

supérieur mais également ceux de l'enseignement secondaire à travers la problématique de l'EVRAS.

■ **Le petit +** : Le réseau de volontaires de SIDA'SOS qui permet ainsi aux jeunes de devenir les acteurs de leur propre santé.

ACTIVITÉS

La principale activité de SIDA'SOS est la formation de pairs éducateurs qui sont avant tout des futurs professionnels de la santé. La formation va être dispensée aux étudiants de 3^e année afin qu'ils sensibilisent sur les campus ceux de 1^{ère} année. Elle débute par un enseignement de base, le plus interactif possible, avec un médecin, sur les infections sexuellement transmissibles. Ensuite, des compléments sont apportés : sur la contraception, les mutilations génitales, les préjugés par rapport aux personnes séropositives ou aux LGBT, etc. Il s'agit là de la partie théorique.

Dans la partie pratique, parmi la trentaine d'outils pédagogiques que SIDA'SOS a développé avec les jeunes au sein de l'association, les étudiants

choisissent deux outils qu'ils souhaitent animer et vont apprendre au travers de petits jeux de rôle à les animer.

L'idée est qu'une fois formés, les étudiants peuvent emprunter gratuitement tous les outils pour organiser eux-mêmes des actions de sensibilisation dans le milieu étudiant. Les étudiants deviennent des relais sur le terrain et pratiquent un dialogue de jeunes à jeunes. Le contact face à face est important puisque la situation de chaque jeune est différente. Il faut donc pouvoir adapter le discours en fonction du jeune et de son expérience.

La seconde activité phare de SIDA'SOS est la sensibilisation par des campagnes média créées par des étudiants en communication. Une thématique sur la santé sexuelle leur est proposée et ces derniers développent des messages de prévention par rapport à celle-ci. De plus, SIDA'SOS a créé ses propres médias que sont des cubes de 2m sur 1m30 disposés sur les campus universitaires qui permettent d'imprimer sur des bâches les projets étudiants et de les faire tourner d'un campus à un autre.

Le gros événement à venir est l'*Urban Art Festival* organisé au mois d'août 2018 et coorganisé avec d'autres OJ pour la prévention pour les jeunes et qui concernera toutes les thématiques santé jeunes : prévention sur l'écologie, le handicap, la santé sexuelle, les préjugés par rapport au genre, etc. Le festival s'articulera autour d'animations tels que la danse, le cirque, l'escalade, la boxe, des *battles* de graffeurs, des concerts, un marché de créateur, etc.

Un projet afin de référencer les différents gynécologues *gay friendly* est également en train de voir le jour.

Enfin, la sensibilisation se déroule aussi auprès des politiques afin de les interpeller sur le coût du traitement de l'hépatite C et sur la nécessité de pratiquer un remboursement de celui-ci mais également sur la nécessité d'instaurer la vaccination contre le papillomavirus chez les garçons qui sont également porteurs.



RENCONTRE AVEC CÉLINE DANHIER, DIRECTRICE DE SIDA'SOS

Peux-tu décrire le rôle de directrice de SIDA'SOS ?

J'ai fondé l'association. Mon but est de construire tous les projets avec l'équipe et avec les jeunes

et de définir les lignes directrices de l'association. Ce que nous aimons dans le secteur jeunesse, c'est qu'on peut créer un peu les projets qu'on veut avec les jeunes du moment que cela vient d'eux. On répond constamment aux problématiques de terrain et nous ne sommes pas figés dans des stratégies qui viennent « d'en haut », ce qui est beaucoup plus le cas dans le secteur santé. Tout est décidé ensemble, en concertation. Nous évaluons et adapterons chaque outil et chaque campagne avec les jeunes, avec les partenaires du secteur jeunesse ou du secteur santé.

Je participe également à la concertation sectorielle avec nos partenaires autour de l'EVRAS mais aussi les stratégies concertées « santé », le plan « Promotion de la santé » avec la Ministre de la Santé. Il y a beaucoup d'instances de concertation à animer.

D'où t'est venue l'idée de créer SIDA'SOS ?

J'ai suivi des études de gestion-marketing en entreprise et j'ai réalisé mon mémoire de fin d'étude sur une campagne de prévention VIH pour les jeunes et par les jeunes de 18 à 25 ans. J'avais constaté qu'autour de nous, à l'université et dans les hautes écoles, il n'y avait pas assez de prévention aux IST alors que c'était l'âge où l'on commençait à sortir, à avoir plus de relations sexuelles. De plus, une de mes amies est partie au Togo où elle a fait deux mois de sensibilisation pour la prévention au VIH. Le fait d'avoir un membre de ma famille, chef de service pour les enfants séropositifs à l'hôpital Saint-Pierre, m'a également fait prendre conscience de l'importance de la lutte contre les IST.

J'ai fait mon deuxième mémoire pour les *Responsible Young Drivers* où j'ai travaillé durant 5 ans et je m'occupais déjà de la formation des volontaires de RYD à la santé sexuelle. Là, j'y ai mené des projets de coordination par et pour les jeunes dont l'un consistait à identifier les meilleurs pratiques en « Alcool, drogues, sécurité routière, SIDA ». C'est comme ça que j'ai découvert ce qui se faisait à travers le monde en matière de prévention sexuelle. La formation par les pairs et l'aspect

ludique étaient les meilleures techniques prônées pour la prévention sexuelle chez les jeunes. Ce sont devenus les deux piliers de SIDA'SOS.

Quelles sont les difficultés auxquelles SIDA'SOS est confronté au quotidien ?

Sans hésiter, la nécessité de trouver des subsides ! Nous devons remplir de nombreux appels à projets. Cela nous prend énormément de temps. À la place, nous pourrions travailler sur nos projets en cours et en lancer de nouveaux.

Quels sont les principaux atouts de SIDA'SOS pour former des CRACS ?

Tous nos outils, toutes nos campagnes, toute la stratégie de l'association sont créés par les jeunes. On forme 400 jeunes pairs éducateurs par an qui vont devenir des CRACS grâce à leurs différentes formations. Eux-mêmes vont sensibiliser d'autres jeunes sur le terrain et créer des projets qui les concernent. Par après, ils seront capables de mener d'autres projets, par exemple sur l'alimentation. C'est le processus de création de projets qui est intéressant.

Quels sont les principaux défis qui attendent SIDA'SOS dans le futur ?

Il va nous falloir cibler les stratégies les plus importantes, nous recentrer sur notre public cible que sont les jeunes en abandonnant parfois des beaux projets. Nous allons aussi devoir stabiliser des projets et les développer plus en profondeur pour peut-être en faire par après des projets pilotes que d'autres, en particulier des jeunes, pourront reprendre. Nous aimerions aussi éviter les *one shots* et privilégier les projets dans la durée.



SQUARE DE L'AVIATION, 7A
1070 ANDERLECHT
T. : 02 303 82 14 - INFO@SIDASOS.BE



MISSIONS

Née en 1993, la première mission de CESSoC est de construire des positions collectives pour défendre au mieux les intérêts du secteur socioculturel, secteur qui est assez hétérogène, en premier lieu à la commission paritaire 329.02, ensuite vis-à-vis des pouvoirs publics, des gouvernements, des administrations, etc. Autour de cela, la CESSoC développe un réseau et une série d'outils, notamment de collecte d'informations pour pouvoir exercer de l'influence sur des projets de modification réglementaire qui touchent nos employeurs mais aussi pour les informer à temps.

L'appui se fait d'abord en direction des fédérations-membres pour qu'elles définissent des positions qui sont ensuite rapportées au sein de la CESSoC en vue de construire une position

unique à défendre face aux interlocuteurs. À cela se sont ajoutées progressivement, pour des raisons d'économie d'échelle et de convergence essentiellement, des missions de type service qui sont directement adressées aux associations de terrain membres des fédérations. Un site internet a été développé afin de fournir des services d'information, des calculateurs de barème mais aussi des formations qui sont centrées essentiellement sur les aspects ressources humaines, le droit social, le droit des ASBL et de manière plus périphérique sur les aspects fiscaux et la TVA.

La CESSoC n'intervient pas sur les aspects de fond. Elle ne s'occupe pas de politique de jeunesse, de politique d'éducation permanente ou autres mais plutôt d'aides à l'emploi, de subsides, de règles de condition de travail ou encore de rémunération.

12

12 FÉDÉRATIONS DU SECTEUR NON-MARCHAND QUI REPRÉSENTENT 15 SECTEURS SIÈGENT À LA CESSOC. CELA VA DU TOURISME AUX CENTRES CULTURELS EN PASSANT PAR LES CENTRES SPORTIFS, LES ONG, L'ÉDUCATION PERMANENTE, LES ORGANISATIONS DE JEUNESSE ET LES CENTRES DE JEUNES, LES BIBLIOTHÈQUES, LES CENTRES D'EXPRESSION, LES TÉLÉS LOCALES OU LES POINTCULTURES.

FONCTIONNEMENT

La CESSoC est un interlocuteur de la concertation sociale belge. Elle est membre de l'Union des entreprises à profit social (UNISOC), qui est une organisation patronale interprofessionnelle fédérale regroupant une cinquantaine de fédérations patronales du secteur non-marchand. L'UNISOC est elle-même représentante patronale au Conseil National du Travail. À ce dernier échelon, qui est un organe interprofessionnel national et paritaire, se prennent des décisions aussi importantes que le cadre général du crédit temps, le revenu mensuel moyen garanti ou encore les frais de transport du domicile au travail.

La CESSoC est également affiliée à deux organisations régionales : l'UNIPSO qui a plutôt vocation à travailler sur la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles et la CBENM qui est la Confédération Bruxelloise des Employeurs du Non-Marchand.

Dès lors, la CESSoC a fait le choix de représenter le banc patronal. Quand la CESSoC négocie une convention collective, elle a pour but le maintien des droits et du bon fonctionnement des employeurs de ses fédérations mais toujours dans un souci du maintien du financement de l'emploi et d'un fonds de formation ou d'une répartition juste de l'emploi.

COMPOSITION

Les statuts de la CESSoC prévoient une unanimité pour défendre des positions à la commission paritaire car cela engage les moyens des associations. Le conseil d'administration est composé des fédérations qui désignent jusqu'à 6 représentants en fonction du nombre d'emplois occupés par les ASBL qu'elles fédèrent. Lorsqu'un avis doit être déposé, chaque fédération revient avec ses spécificités, ses aspects particuliers, ses demandes précises. Une fois que la CESSoC a pris

une décision, elle est défendue d'une seule voix devant les interlocuteurs.

Afin de défendre au mieux ses positions, la CESSoC organise énormément de groupes de travail techniques sur des dossiers tels que les APE ou lorsqu'une nouvelle loi apparaît comme la Loi Peeters. Des conseillers des fédérations y participent et préparent du point de vue technique les positions proposées à la réunion du CA.



DÉFIS

Une des difficultés que la CESSoC rencontre, mais qui fait également sa force, est d'arriver à mettre d'accord 12 fédérations. La CESSoC est une structure formelle qui construit des positions collectives à l'unanimité. Il lui faut convaincre, expliquer pour que les gens saisissent bien les enjeux. Mais une fois qu'elle est parvenue à un consensus, la CESSoC est plus forte vis-à-vis de ses interlocuteurs.

Une autre difficulté est la gestion de l'agenda et des projets. La vie de la CESSoC est aussi rythmée par les mandatures politiques. Avant les élections, des mémorandums avec des grandes positions générales sont élaborés.

Lorsque les gouvernements se mettent en place, ils appréhendent les secteurs. Ensuite, ils finissent par les comprendre et dans les années qui suivent, ils commencent à construire des projets et à négocier avec les partenaires, dont la CESSoC, des modifications réglementaires et des améliorations. La fin des mandatures sont des années plus calmes où il est plus difficile de trancher car la campagne électorale approche. Il arrive toutefois que les ministres décident de bousculer l'agenda comme lorsque le ministre Geens a déposé une proposition de modification de la loi de 1921 qui accorde la personnalité juridique aux ABSL ou lorsque le cdH a décidé de rompre le pacte de majorité régional et communautaire entraînant une insécurité sur l'aboutissement de dossiers dont les négociations étaient en cours depuis plusieurs mois.

ENJEUX DU NON-MARCHAND POUR L'AVENIR

Depuis les années 90, les financements ont crû de manière significative. Le nombre de permanents a augmenté tout comme les montants des subventions liés aux permanents. Cette croissance est liée à une exigence de professionnalisation du secteur non-marchand qui permet un meilleur chiffrage et une évaluation plus pointue des besoins de la société.

Selon la CESSoC, la croissance économique ne redémarre pas et il y a une tendance aux discours portant sur le désinvestissement de l'État et la réduction des dépenses. Or, le secteur non-marchand dépend des subsides et donc de la mutualisation collective des citoyens pour mener à bien ses missions et services.

La CESSoC note que les besoins de la société en général sont mieux cernés maintenant qu'il y a 20 ans. Elle tient à rappeler son attachement à la notion de secteur non-marchand. Cela reste une valeur positive d'être en dehors du marché, d'être dans des dispositifs où ce ne sont pas les règles du marché qui guident les décisions. La CESSoC n'est pas opposée à l'économie de marché mais soutient l'idée qu'il y ait des espaces où les transactions entre les personnes peuvent échapper à la loi de l'offre et de la demande et à la concurrence car cela permet de rencontrer l'accessibilité de tous les publics.



Article rédigé sur base de propos recueillis par Adrien Pauly lors d'un entretien avec Pierre Malaise, Directeur de la CESSoC, et Nicole Crama, Conseillère principale et Directrice adjointe.

ASSOCI'ACTIF 2017

UN NOUVEL OUVRAGE POUR LE SECTEUR ASSOCIATIF

Depuis plusieurs années, l'ASBL Besace se met au service des associations afin de leur apporter son expertise. En 2016, elle a lancé son cinquième cycle de formation qui a rencontré un vif succès auprès des jeunes impliqués dans le secteur associatif. En 2017, un nouvel outil voit le jour afin de les accompagner dans la gestion quotidienne de leur structure et pourquoï pas, d'en créer de nouvelles !

UN NOUVEAU SUPPORT AUX FORMATIONS

La Besace éditera en novembre un ouvrage pratique intitulé « Associ'Actif, Guide pour un management actif de votre ASBL ». Ce guide est véritablement conçu comme un support prolongeant le cadre de formations. Il développera ainsi les axes essentiels qui permettent de gérer ou de créer une ASBL, et abordera successivement des questions dans ces trois domaines telles que :

- **La fiscalité**, par Roland Rosoux, Conciliateur fiscal fédéral.
*Une ASBL peut-elle être soumise à l'impôt des sociétés ?
Quels types de frais peuvent faire l'objet d'un remboursement forfaitaire ?*
- **La responsabilité**, par Olivier Binet, Inspecteur au sein de la direction commerciale chez Ethias et en charge du secteur non-marchand.
Quelles sont les responsabilités des fondateurs et des membres d'ASBL ? ASBL ou association de fait ? Quelles sont les assurances obligatoires auxquelles il faut souscrire ?
- **La bonne gouvernance** par Maître Christophe Boeraeve, Avocat spécialisé en droit des associations, fondations, droit fiscal et de la propriété intellectuelle au Barreau de Bruxelles.
*Quelles sont les règles de fonctionnement d'un CA ?
Comment établir et conserver les PV de réunions ?
Que doit contenir un règlement du travail ?*



ET DE NOUVELLES PISTES DE RÉFLEXION

La sortie officielle de l'ouvrage est prévue en novembre. Afin d'offrir en complément de cet outil de nouveaux axes de réflexion pour les jeunes concernés par ces matières, son lancement s'effectuera dans le cadre d'une nouvelle matinée de formation. Organisée par La Besace en collaboration avec la Province du Brabant wallon, elle aura pour thématique la transition numérique et son impact dans le secteur associatif. Une conférence et des ateliers-témoignages sur l'utilisation des outils numériques par les jeunes au sein du secteur seront programmés lors de cette matinée. Cette formation leur permettra ainsi d'échanger leurs expériences et de trouver les informations et les outils nécessaires pour relever les défis quotidiens auxquels ils sont confrontés dans leur ASBL.

Audrey Sesana
www.besace.be





FOCUS SUR LES ANIMATIONS D'ÉTÉ

Qui dit été, dit vacances. Et qui dit vacances, dit relaxation, changement d'idées, jeux, divertissements et plein d'autres belles choses encore... C'est pourquoi ces deux mois de congé ont été mis à profit par l'équipe de Délipro Jeunesse pour égayer certaines des journées - parfois un peu longues - des enfants. Au programme : cuisine, ciel et audiovisuel.

CUISINE, PAILLES ET DÉCOUVERTES

Durant ces deux mois, nous avons organisé trois semaines de stages à l'école de la Fléchère de Gouy-lez-piétons. Trois stages avec trois thèmes différents mais tous en rapport avec les objectifs éducatifs et pédagogiques de notre ASBL. Début juillet, nos animateurs ont aidé les enfants à développer leurs talents culinaires en cuisinant des plats simples mais savoureux. Nous sommes persuadés que la passion du bien manger passe aussi par la passion du bien cuisiner. Les jeunes participants ont donc mis littéralement, pendant une semaine, la main à la pâte, tout en veillant au fourneau. Pâtes, pizzas, gaufres sucrées et salées...les petits chefs cuisiniers s'en sont donnés à cœur joie. Leurs parents n'étaient pas en reste, gâtés qu'ils étaient par leurs petits qui ramenaient chaque jour chez eux leurs créations culinaires.

LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Le stage de la seconde semaine de juillet était axé sur le ciel et ses merveilles. Les enfants y étaient entre autres conviés à admirer le ciel à travers une lunette astronomique. Cratères et mers lunaires se sont ainsi offerts à leurs yeux ébahis. Un drone impressionnant les a transportés à des dizaines de mètres d'altitude tout en leur offrant une vue grandiose via une caméra intégrée. Bien d'autres activités ont égayé leurs journées : fabrication d'avions en papier extrêmement bien calibrés, bricolages aériens, coloriages astraux... Cheveux au vent et rires émerveillés étaient légion lors de ces activités célestes qui en ont fait rêver plus d'un.

DEVANT ET DERRIÈRE LA CAMÉRA

Le dernier stage, qui a eu lieu fin août, a constitué un véritable tremplin à la créativité (télé)visuelle des jeunes. Pendant une semaine, avec l'aide de Clara ASBL, les enfants ont scénarisé, mis en scène et réalisé un court-métrage en rapport avec le monde de la télévision. Pastiches ou reproductions d'émissions cultes, créations originales ou hommages au petit écran, tout a été mis en œuvre pour mettre en valeur le potentiel artistique des participants et aiguïser leurs facultés médiatiques. Les plus passionnés ont appris les bases du montage et de l'écriture scénaristique et ont apprivoisé la maîtrise d'appareils de capture audio et vidéo. Au final, c'est avec la sensation de l'art accompli que le film fut projeté devant les parents et diffusé sur les réseaux sociaux.

EN COULISSE

Vivifiant et enthousiasmant, le métier d'animateur est comparable à un rafting sur un torrent d'eau douce : le voyage y est dynamique et rempli d'inattendus. Toutefois, il n'est pas rare durant cette aventure de trouver une crique où l'on peut s'immerger dans l'eau fraîche en toute quiétude afin d'y goûter une baignade savoureuse et rafraîchissante. Au contact de tant de jeunesse, c'est un peu nous-mêmes qui retombons en enfance.

Et bien que le métier d'animateur puisse se révéler aussi fatigant qu'il est excitant, c'est toujours avec un grand plaisir que l'on vit ses journées au milieu d'une jeunesse avide d'apprendre en s'amusant. Car si tout est mis en œuvre pour que les enfants se divertissent, chaque activité de stage est aussi imaginée pour coller au plus près des objectifs de notre ASBL et transmettre à ces jeunes des valeurs citoyennes de responsabilité et de solidarité, tout en affûtant leur esprit critique.

Animer, c'est travailler en s'amusant, ou s'amuser en travaillant, tout en donnant son maximum pour que les enfants gardent un souvenir impérissable de chacune des journées passées avec toute l'équipe d'animation. En tout cas, chez Délipro Jeunesse, c'est comme ça qu'on aime voir les choses. Et la bonne humeur quotidienne des enfants nous rappelle sans cesse que nous sommes très certainement sur la bonne voie.

LA FEL D'ATTAQUE POUR

CETTE NOUVELLE ANNÉE ACADÉMIQUE

Comme pour bon nombre de citoyens, rentrée scolaire rime avec nouveaux défis, le plaisir de retrouver son quotidien mais aussi incertitude. C'est ainsi que pour le premier *Libre*[®] de cette année académique, nous tenons à présenter les défis qui attendent les étudiants et la Fédération des Étudiants Libéraux (FEL), mais aussi les attentes de notre organisation.

Avant toute chose, il est utile de préciser qu'à l'heure où ces lignes sont écrites, l'ensemble des entités fédérées ne sont pas encore sorties de l'impasse créée par le Président du cdH, Benoît Lutgen. Ces réalités politiques ont pourtant un impact majeur sur le travail de notre organisation de jeunesse en tant que mouvement thématique politique.

Premièrement, l'un des enjeux qui touche une certaine frange des étudiants depuis plus de quinze ans et qui n'est pas encore à son épilogue : le cas des étudiants en médecine et l'octroi des numéros INAMI. Lors de l'année académique précédente, la FEL a pris position à de nombreuses reprises afin de défendre l'instauration d'un examen d'entrée couplée à l'octroi d'un numéro INAMI pour tous les étudiants actuellement inscrits en médecine compensée par un lissage négatif pour les années futures. Cette solution pragmatique a été suivie par les Gouvernements. Toutefois, des recours ont été introduits à l'encontre du nouvel examen d'entrée. Il est fort à parier que de nouvelles péripéties interviendront dans cette très mauvaise saga. La FEL ne manquera évidemment pas de suivre de près ces dossiers afin de défendre les intérêts des étudiants francophones.

Ensuite, sans pouvoir trop rentrer dans les détails, nous pourrions attendre la FEL sur des sujets institutionnels chers aux étudiants, comme l'instauration d'un service garanti au sein de la SNCB et elle ne manquera pas non plus de revendiquer ses positions europhiles. Affaires à suivre donc au cours de cette année.

Pour finir, comme nous l'avons indiqué précédemment, la donne politique pourrait largement changer. Nous serons donc logiquement sur le qui-vive afin de suivre le sort réservé par la (nouvelle ?) majorité à des enjeux de première importance tels que le Pacte d'excellence, la réforme des bourses étudiantes, le décret paysage ou encore, de manière générale, la politique de soutien aux Organisations de Jeunesse.



QUELQUES QUESTIONS À NOTRE NOUVELLE PRÉSIDENTE LAURA HIDALGO

Portrait rapide de cette Présidente qui, dès l'école secondaire où elle était déléguée de classe, s'engageait pour ses idées, ses valeurs. L'engagement fait partie d'elle et c'est tout naturellement qu'en entrant en Faculté de Droit à Saint-Louis, elle s'est mobilisée pour des causes qui lui tenaient à cœur et a rencontré ceux qui deviendront ses amis à la FEL.

Tu es la première femme Présidente de la FEL composée maintenant d'une équipe assez féminine, penses-tu que ce soit un tournant pour la FEL ? Penses-tu que ce soit important que les femmes s'engagent davantage en politique ?

Clairement, cela sera un tournant. Jusque-là, très peu de femmes étaient présentes dans le CA. On va montrer de quoi on est capable ! Je pense que les femmes ont beaucoup à apporter en politique, nous avons une approche différente de l'ensemble des sujets citoyens et puis il y a des sujets qui touchent moins les hommes et pour lesquels nous pouvons être plus actives. La lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes reste pour moi très actuelle car j'ai la conviction que ces droits ne sont pas acquis une fois pour toutes et que certains hommes ont une certaine tendance à vouloir sans cesse faire machine arrière. De plus, l'égalité n'est pas encore parfaite partout, loin de là !

Quels sont tes projets, tes priorités pour ce mandat ?

J'ai envie d'aider les sections locales à organiser davantage de conférences de qualité. J'aimerais également augmenter la visibilité de la FEL et montrer qu'il y a de nombreux étudiants et étudiantes libéraux engagés sur les campus. L'Europe est au cœur de nos projets, elle est actuellement trop critiquée dans l'actualité (élections françaises, Brexit, ...). Je voudrais prouver qu'il y a des jeunes qui se mobilisent pour une Europe meilleure et plus forte. J'ai également comme objectif de donner envie aux jeunes de s'engager, il y va de notre intérêt à tous. Il faut s'engager pour ses idées et les défendre pour les voir aboutir.

Enza Laera

www.etudiantsliberaux.be





Les vacances sont toujours l'occasion pour les jeunes de s'évader de la vie quotidienne, de partir à la découverte d'univers différents et de faire de nouvelles connaissances.

C'est durant la seconde semaine du mois d'août que l'équipe dynamique des JML a accueilli une quinzaine de jeunes âgés de 8 à 15 ans pour son stage aventure, à Malmedy, en Province de Liège.

C'est dans un cadre bucolique, au cœur des Hautes Fagnes que nos jeunes aventuriers ont pu s'adonner aux joies d'un raid d'orientation, de descentes en tyrolienne, d'un parcours aventure dans les arbres, sans oublier la très attendue longue descente en trottinette et les exercices d'escalade.

LES JML

C'EST L'AVENTURE !

Quoi de mieux que la nature pour permettre aux jeunes de pratiquer ces activités hors des sentiers battus ?

Outre les aspects sportifs et le dépassement de soi et de ses craintes, ce stage offre de fabuleux moments de vivre ensemble, dans un groupe animé par un esprit d'aventure et de franche camaraderie.

Ces différentes activités spécifiques se sont bien évidemment déroulées sous la surveillance de moniteurs spécialisés et brevetés alors que l'équipe JML se chargeait de concocter de sympathiques animations.

Une formidable aventure auxquelles ces jeunes ont participé et qui en redemandant déjà pour l'année prochaine.

Pierre Tempelhof
www.jmlib.be



Notre programme de caméra trottoirs a déjà commencé.
 Si vous désirez participer, n'hésitez pas à nous contacter !
 Plus d'infos sur notre site internet : www.jmlib.be



DPR DU GOUVERNEMENT WALLON

ENTRE ENTHOUSIASME ET VIGILANCE



Une nouvelle majorité composée du MR et du cdH a vu le jour en Wallonie. Le nouveau Gouvernement wallon s'est doté de sa « Déclaration de Politique Régionale » qui cite les futures priorités pour la Région. Aux Jeunes MR, nous nous sommes empressés de l'analyser. Voici notre verdict, entre enthousiasme et vigilance.

Le 19 juin dernier, le cdH par l'intermédiaire de son président débranchait la prise des entités fédérées wallonne, bruxelloise et francophone, laissant le champ libre à la formation de nouvelles majorités.

À l'heure d'écrire ces lignes, le Mouvement Réformateur a pris ses responsabilités en Région wallonne et a formé une nouvelle coalition avec le cdH. Bruxelles et la Fédération Wallonie-Bruxelles, quant à elles, attendent toujours. Aux Jeunes MR, nous n'avons pas manqué de décortiquer la « Déclaration de Politique Régionale » (DPR) du nouveau Gouvernement wallon et de nous forger notre propre opinion sur les mesures annoncées.

Nous avons pu dégager cinq grands axes qui traversent la mesure de manière transversale : la bonne gouvernance, le numérique, l'environnement, l'emploi et surtout la jeunesse.

En terme de bonne gouvernance, nous sommes plutôt satisfaits des mesures avancées en la matière. On pourra citer entre autres la réduction du nombre de ministres ou encore l'encadrement strict et la transparence des rémunérations. La plupart de ces mesures rejoignent d'ailleurs celles que nous avions déjà émises en 2013. Nous constatons cependant un certain manque d'ambition concernant l'absence de limitation du nombre d'administrateurs dans les intercommunales. Nous militons depuis 2013 pour que celui-ci soit limité à 15. De plus, nous sommes en désaccord avec une des mesures avancées. Celle-ci déclare que tous les collègues communaux et provinciaux devront être composés d'au moins 1/3 de membres de chaque sexe. Si nous souscrivons totalement au système de la tirette électorale qui consacre la parité, il nous est difficile d'accepter qu'une règle se substitue ainsi au choix de l'électeur. Aux Jeunes MR, nous avons toujours milité pour le droit à l'indifférence. La discrimination positive ne rééquilibre pas les inégalités mais tend toujours à exacerber les différences, quitte à ne plus exister qu'à travers elles.

Le second axe consacre de manière pleine et entière la révolution numérique. Elle y est enfin envisagée comme une opportunité qui permettra dans le futur de responsabiliser et d'émanciper de plus en plus d'individus.

Ensuite, le défi climatique est lui aussi bien présent dans la DPR. Les jeunes générations, sensibilisées beaucoup plus tôt que leurs aînés, considèrent ce dernier comme une de leurs préoccupations premières. Par exemple, nous ne pouvons que saluer la mise en place d'une fiscalité verte. Par contre, nous aurions préféré un engagement plus clair en ce qui concerne l'établissement d'un véritable service garanti dans les transports en commun. Une politique de mobilité efficiente est intimement liée à une politique environnementale pleine.

Le quatrième axe qui transparaît dans la DPR est essentiel à nos yeux. Il s'agit de ce que nous aimons appeler le triangle vertueux Enseignement/Formation/Emploi. Cependant, Bruxelles et la Fédération Wallonie-Bruxelles sont aujourd'hui paralysées. Cet immobilisme, suspendu aux ambitions électorales de certains qui prônent un renouveau de façade, est dramatique. La première victime de ce blocage est sans aucun doute l'enseignement francophone qui, après des années d'errements, est aujourd'hui au bord de l'effondrement, alors qu'il a besoin d'être repensé et réformé. En réaction, le nouveau Gouvernement régional a décidé de mettre le paquet sur la formation et l'emploi, avec notamment des formations proposées vers des métiers en pénurie. Rappelons, parce qu'il le faut pour prendre le problème à bras le corps, que le chômage touche 25% des jeunes wallons, une catastrophe et une injustice profonde pour les jeunes générations.

En guise de conclusion, nous ne pouvons que nous réjouir de l'importance accordée à la jeunesse dans la DPR. Des mesures comme l'aide financière au premier logement ou la déduction fiscale forfaitaire sur les frais de kot s'inscrivent clairement dans cette logique.

Nous accueillons cette DPR avec un enthousiasme certain mais aussi vigilance parce que nous nous voulons une force de changement et de mouvement qui critique mais surtout qui propose.

Pierre Brassinne
www.jeunesmr.be

Jeunes
MR

NOTRE ACTION EN COHÉSION SOCIALE

AU CŒUR DU QUARTIER MATONGE



Depuis 2006, notre association est reconnue en tant qu'opérateur en cohésion sociale par la Commission communautaire française (COCOF).

Une des priorités de ce plan est le soutien et l'accompagnement à la scolarité, thématique dans laquelle nous nous engageons depuis de très nombreuses années. Outre le soutien scolaire, nos activités ont pour but de donner un accès à la culture, de développer la créativité, de favoriser la confiance en soi, d'apprendre à vivre en société, d'encourager l'esprit d'équipe mais aussi l'autonomie. Ainsi, dans le quartier Matonge, notre projet se décline en une école des devoirs (du lundi au jeudi), une semaine de préparation au CEB, un atelier créatif tous les mercredis après-midis, des stages durant les vacances scolaires, une rencontre annuelle autour d'un spectacle jeune public et un soutien à la parentalité.

Zoom sur deux de nos projets...

ATELIER DU MERCREDI APRÈS-MIDI

Une année sur deux, l'atelier du mercredi après-midi est consacré à la préparation de la Zinneke Parade, projet qui crée des espaces ouverts de rencontres, de collaborations, de coopération et de création. Il en résulte une dynamique artistique et sociale entre les habitants, les associations, les écoles et les artistes issus des différents quartiers de Bruxelles et d'ailleurs.

Mais cette année, c'est un projet lié à l'environnement que les jeunes ont souhaité inscrire à l'agenda des ateliers organisés le mercredi après-midi dans notre local de la rue de Naples.

En effet, c'est suite à un échange avec nos 10 participants, que l'idée est venue de mettre en place une *give-box* dans leur quartier. Celle-ci est non seulement un lieu d'échanges entre les habitants des rues avoisinantes mais aussi l'occasion de donner une seconde vie à un objet tout en posant un geste responsable sur le plan environnemental.

De septembre 2016 à juin 2017, les participants ont conçu leur projet en allant d'abord à la découverte de projets similaires à Bruxelles et ensuite en réalisant la boîte proprement dite avec l'aide d'Edith Weilhreter, artiste spécialisée dans la création d'objets en bois.

Ce projet renforce l'action que notre association mène depuis plusieurs années au sein de nos différentes régionales dans les domaines de l'éducation à la valorisation des déchets chez les jeunes et de la sensibilisation au développement durable. En septembre, notre *give-box* sera inaugurée par les jeunes face à notre local d'animation Rue de Naples à Bruxelles.

STAGE RÉSIDENTIEL

Chaque année, grâce à une collaboration de nos cinq régionales, nous organisons un stage résidentiel à la mer du Nord durant les vacances d'été. Le but est d'offrir un moment convivial de détente et un lieu de rencontre pour les jeunes de milieux socio-culturels différents qui fréquentent nos cinq implantations en Fédération Wallonie-Bruxelles.

À l'heure des réseaux sociaux et des amis virtuels, ce type de stage est une réelle occasion pour les jeunes de se rencontrer en face à face, de fonder une amitié « réelle » mais surtout d'apprendre à vivre ensemble. De telles expériences sont vraiment trop rares pour certains. Ils apprennent ce que signifie vivre en groupe, partager une salle de bain, respecter des horaires de repas, jouer en équipe,... C'est aussi accepter que certains camarades aient des habitudes culinaires différentes, des accents remarquables ou des expressions typiques.

Cette semaine à la côte est toujours remplie de moments riches, de rencontres, de sourires, et d'approches de l'autre avec son identité propre.

Jean-François Godefroid
www.reform.be

RAPATRIEMENT DU NOUVEL AN

RYD Wallonie-Bruxelles est une ASBL qui fait de la prévention et de la sensibilisation en sécurité routière via un dialogue de jeunes à jeunes. En effet, nos volontaires, âgés entre 17 et 29 ans, parlent à d'autres jeunes en vue de les sensibiliser à un comportement responsable au volant. Le Rapatriement du Nouvel An est certainement l'action la plus connue des RYD.

Le Rapatriement du Nouvel An est une action qui aura lieu pour la 26^{ème} fois cette année. Les volontaires mais aussi les fêtards, les sponsors et les permanents sont très attachés à cette action.

Le concept est simple : durant la nuit du nouvel an, les volontaires des RYD sillonnent les routes de Wallonie et de Bruxelles et ramènent gratuitement les jeunes conducteurs et leurs passagers dans leur propre véhicule. Les fêtards rentrent donc en toute sécurité à la maison. Il est donc indispensable que les noctambules soient partis avec leur véhicule. Si ce n'est pas le cas, d'autres alternatives existent (transports en communs, taxis, etc.).

Concrètement, une ligne de téléphone est ouverte à partir du 1^{er} décembre afin de pouvoir répondre spécifiquement aux demandes en lien avec le Rapatriement du Nouvel An. Cette ligne ne permet pas de réserver un véhicule. L'objectif est que notre service reste une solution de secours. Les RYD ont comme priorité de responsabiliser les citoyens à adopter une conduite responsable.

La nuit de la Saint-Sylvestre, de minuit à 6 heures du matin, les fêtards peuvent composer le 0902/12345 (1€/min). Les volontaires du dispatching prennent les informations nécessaires à la prise en charge avant d'envoyer 2 volontaires, en voiture, sur place. Lorsque l'équipe RYD arrive sur place, un des deux volontaires vérifie méticuleusement les documents et l'assurance du véhicule. Si tout est en ordre, il prend en charge les fêtards dans leur propre véhicule. Le deuxième volontaire suit son binôme afin de le récupérer à la fin de sa mission. Ils repartent ensuite en duo vers une nouvelle destination. Cette action est offerte gratuitement grâce à nos sponsors Renault et Europcar. Nous pouvons également compter sur le soutien de Bruxelles Mobilité et de Fun Radio.

Pendant le reste de l'année, les RYD comptent sur la prise de responsabilité de chaque conducteur et se concentrent sur leurs autres actions de sensi-



bilisation. Ils ne font pas d'autres rapatriements que celui du Nouvel An. Néanmoins, chaque année, les RYD organisent plus de 300 actions (Nuit Européenne Sans Accident, Formapack, voiture tonneau, crash-test, lunettes Alcovision, simulateur de conduite sous influence, etc.).

DEVENIR VOLONTAIRE RYD

Les volontaires sont l'élément central du Rapatriement du Nouvel An et des RYD de manière générale. Sans eux, pas d'action ! Nous sommes donc continuellement à la recherche de volontaires âgés entre 17 et 29 ans et motivés. Évidemment, pour être chauffeur, il faut disposer du permis B. Néanmoins, si ce n'est pas le cas, aucun problème car nous avons aussi besoin de volontaires pour nous aider à recevoir les appels au sein de nos centres de dispatching. Tous les jeunes intéressés sont invités à s'inscrire via notre site internet www.rydwb.be.

Tous les volontaires conducteurs doivent passer un test de conduite. Il s'agit d'un signal fort envers les nouveaux volontaires et la population. Cela montre que la sécurité de tous est une priorité pour les RYD. Ces tests de conduite sont réalisés par des instructeurs professionnels dans des auto-écoles agréées et membres de la FAA (Fédération des Auto-écoles Agréées). Chaque volontaire réalise un parcours d'environ 20 minutes, durant lequel l'instructeur juge une série de critères techniques propres à la conduite (le respect du code de la route, la maîtrise du stationnement, la prudence, la responsabilité au volant, la capacité d'adaptation d'un véhicule à un autre, etc.). C'est l'instructeur qui déterminera, *in fine*, si le volontaire peut participer à l'opération du Rapatriement du Nouvel An en tant que conducteur ou plutôt au dispatching.

Pour plus d'informations au sujet de cette action ou sur une de nos autres actions, n'hésitez pas à consulter notre site internet : www.rydwb.be.

Laura Gonzalez Schena





UNE MOBILISATION NATIONALE SANS

PRÉCÉDENT POUR ÉRADICHER L'HÉPATITE C

À l'occasion de la Journée Mondiale contre l'Hépatite du 28 juillet, tous les acteurs du terrain (hépatologues, médecins généralistes, associations de patients, politiques, laboratoires pharmaceutiques, sans oublier les patients eux-mêmes) se sont mobilisés pour lutter contre l'hépatite C, cette maladie silencieuse qui touche 70 000 Belges. SIDA'SOS a participé à la conférence de presse du 27 juillet et a élaboré une affiche et un dépliant de sensibilisation.

L'hépatite C est une maladie infectieuse, transmissible par le sang dont on meurt encore aujourd'hui en Belgique. Il s'agit d'un virus qui tue plus que le SIDA, après de sévères complications comme le cancer du foie. Contrairement aux hépatites A et B, le virus de l'hépatite C (VHC) n'a toujours pas de vaccin ; par contre, il se guérit enfin grâce aux traitements récents. Mais tant l'accès à ces nouveaux traitements que la détection et la prévention de la maladie restent des enjeux de taille dans notre pays, des enjeux hélas délaissés.

Face à ces enjeux, l'association de patients CHAC (Carrefour Hépatites - Aide et Contact) a réuni tous les acteurs concernés par la maladie pour constituer la plus grande mobilisation jamais vue en Belgique. Leur objectif commun s'exprime à travers un manifeste destiné aux Ministres de la Santé : définir clairement les actions à prendre en Belgique, tant au niveau national que régional, pour parvenir à éradiquer ce tueur silencieux.

Aujourd'hui en Belgique, 70 000 personnes sont infectées par l'hépatite C et la moitié ne le sait même pas. L'hépatite C, c'est aussi 300 000 morts par an dans le monde (4x plus que le VIH). Face à cette maladie, il n'y a toujours pas de vaccin mais un traitement existe et il est efficace. En cas de doute, avant d'aller consulter un médecin, voici les questions qu'il est bon de se poser :

- Avant 1990, avez-vous été transfusé(e), par exemple pendant une opération, une chirurgie lourde ou pendant un accouchement ?
- Avant 1990, avez-vous subi des hémodialyses ou souffriiez-vous d'hémophilie ?
- Avez-vous subi des opérations ou reçu des soins (barbier, coiffeur, acupuncture,...) dans des pays où le virus est très répandu (Asie du Sud-Est, Moyen-Orient, Afrique, Amérique du sud) ?

- Êtes-vous tatoué(e) et/ou avez-vous ou avez-vous eu des piercings ?
- Utilisez-vous ou avez-vous utilisé, même une seule fois, des drogues en injection intraveineuse ou par voie nasale en utilisant des pailles ?
- Êtes-vous né(e) entre 1950 et 1979 ?
- Si vous êtes un homme, avez-vous ou avez-vous eu des relations sexuelles avec un ou plusieurs hommes ?

Le virus de l'hépatite C se transmet principalement par le sang. Avant 1992, les personnes pouvaient être contaminées lors d'une transfusion, d'une greffe, d'une intervention chirurgicale, d'un accouchement compliqué... Depuis 1992, le risque de contamination par transfusion est théoriquement nul. L'usage de drogues par voie intraveineuse est aujourd'hui la principale source de contamination. Il existe également un risque de transmission de la mère contaminée à l'enfant lors de l'accouchement (5%). Le risque de transmission par voie sexuelle est faible.

Il n'y a pas de symptôme spécifique lorsque l'on est contaminé par le VHC. Le principal signe est une fatigue excessive. Parfois, des démangeaisons au niveau du foie peuvent apparaître.

Seul le dépistage peut détecter l'infection. La mesure des anticorps dirigés contre le virus dans le sang permet de savoir si on a été en contact avec celui-ci.

Environ 80 % des gens contaminés par le virus ne parviennent pas à s'en débarrasser spontanément. Dans ce cas, l'hépatite C devient chronique. Dans 20 % des cas, elle évolue vers une cirrhose, parfois plusieurs années après la contamination. Dans 3 à 10 % des cas, cette cirrhose entraîne un cancer du foie.

Donc, le meilleur conseil à donner :
« Faites-vous dépister » !

Etienne Crousse
www.sidasos.be



DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE INTERNET DE JEUNES & LIBRES,

LA FÉDÉRATION DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE LIBÉRALES


www.jeunesetlibres.be



Scanne le QR code ici !

